

## Les comptes régionaux de la branche construction en 2010

En 2010, l'activité de construction en Pays de la Loire a été impactée par l'atonie de l'activité économique matérialisée par une baisse plus sensible qu'ailleurs des mises en chantier de surfaces de locaux à usage professionnel. Le produit intérieur brut y a progressé plus modérément (+ 0,4 %) que sur l'ensemble de la France (+ 1,7 %). En euros courants, la valeur ajoutée de la branche construction a cependant plus nettement décliné sur le territoire national (- 2,7 %) ; dans les Pays de la Loire, le volume d'activité des opérateurs de construction a mieux résisté (- 1,9 %), au moins en partie grâce aux dispositifs de soutien au logement.

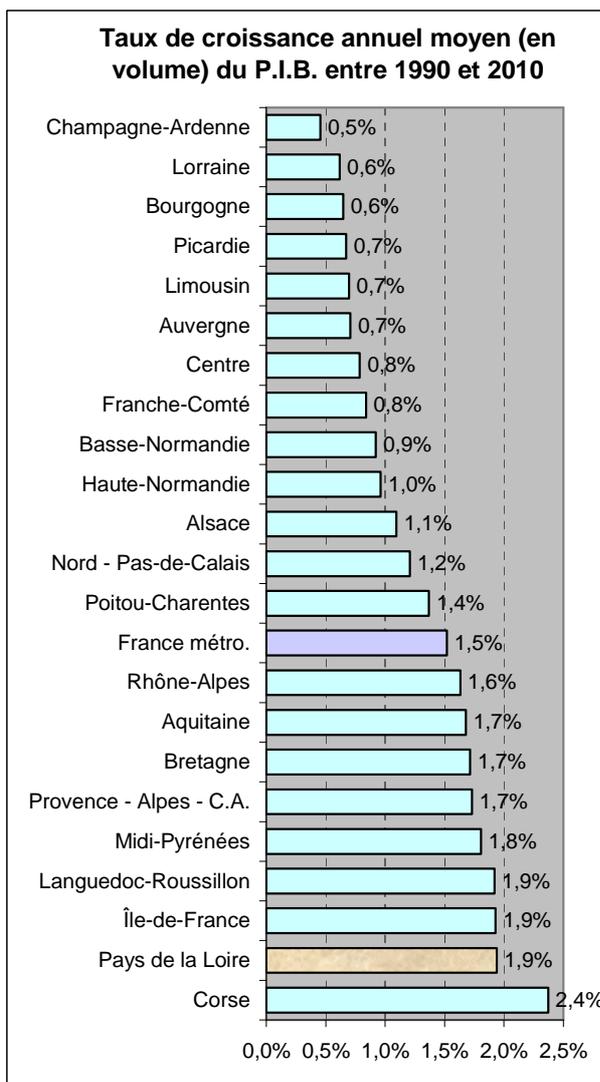
### Une vitalité économique indéniable des Pays de la Loire sur longue période

Au cours des deux dernières décennies, les Pays de la Loire ont fait preuve d'un assez remarquable dynamisme économique. Ainsi, entre 1990 et 2010, parmi les 22 régions de France métropolitaine, les Pays de la Loire se placent en 2<sup>ème</sup> position pour la progression du produit intérieur brut, derrière l'Île-de-France.

Cette croissance est liée au dynamisme démographique de la région, à la diversité de son appareil productif qui offre au territoire ligérien de meilleures capacités de résistance aux crises sectorielles et à son économie dite "résidentielle" moins sensible aux aléas conjoncturels.

En 2010, les Pays de la Loire ont dégagé un produit intérieur brut évalué à 86,3 milliards d'euros (en volume, valeur 2005). La région se place à ce titre au 5<sup>ème</sup> rang français derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Nord-Pas-de-Calais.

La part de la région dans le produit intérieur brut national (5,0 %) se situe en deçà de son importance en termes de population ou d'emploi (5,7 %). Cette sous-représentation s'explique pour une large part par la structure de son économie, caractérisée par la présence d'industries de main-d'œuvre et la faiblesse relative d'activités à haute valeur ajoutée.



Source : INSEE (comptes régionaux)

## Une année 2010 mi-figue, mi-raisin quant à l'évolution du PIB régional

En 2010, le produit intérieur brut des Pays de la Loire a progressé modestement, de 0,4 %.

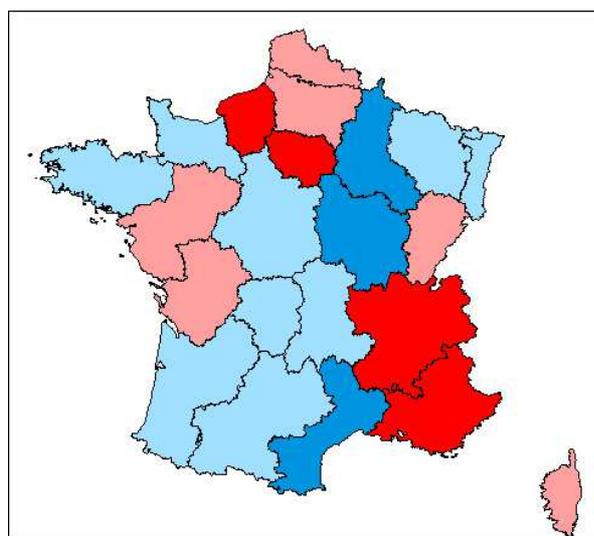
Produit intérieur brut (en volume)	2009	2010	Evolution (%)
Pays de la Loire	85 949	86 320	0,4%
France métropolitaine	1 711 569	1 740 747	1,7%
<b>Pays de la Loire / France métropolitaine</b>	<b>5,02%</b>	<b>4,96%</b>	

Unité : millions d'euros (prix chaînés, base 2005)

Source : INSEE (comptes régionaux) – valeurs 2009 définitives et 2010 semi-définitives

Au regard de celle caractérisant la majorité des régions de métropole (baisse du PIB dans 12 d'entre elles), cette évolution, qui place les Pays de la Loire au 7<sup>ème</sup> rang, apparaît convenable. Une telle appréciation peut également être portée après le repli de 2,4 % constaté en 2009.

Au regard de la moyenne nationale (+ 1,7 %) et des « performances » de quelques autres régions, le résultat se révèle en revanche moins satisfaisant. C'est ainsi que quatre régions ont connu une croissance de PIB supérieure à 1,5% ; il s'agit de Provence – Alpes – Côte d'Azur (1,9 %), Rhône-Alpes (2,0 %), Haute-Normandie (2,9 %) et surtout Ile-de-France (5,3 %).



Evolution du PIB entre 2009 et 2010 (en euros constants)

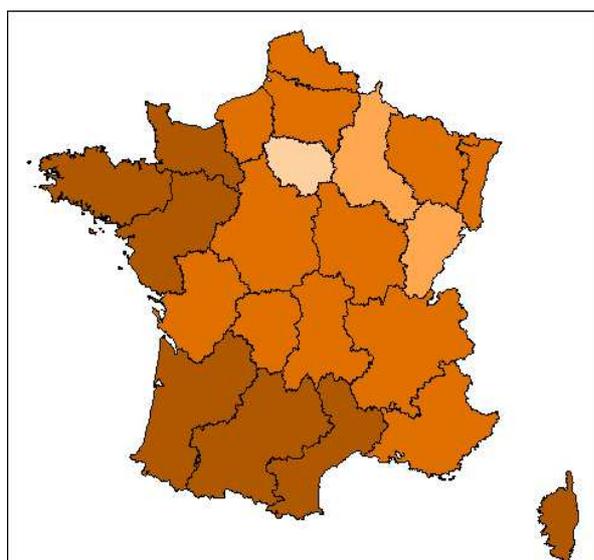
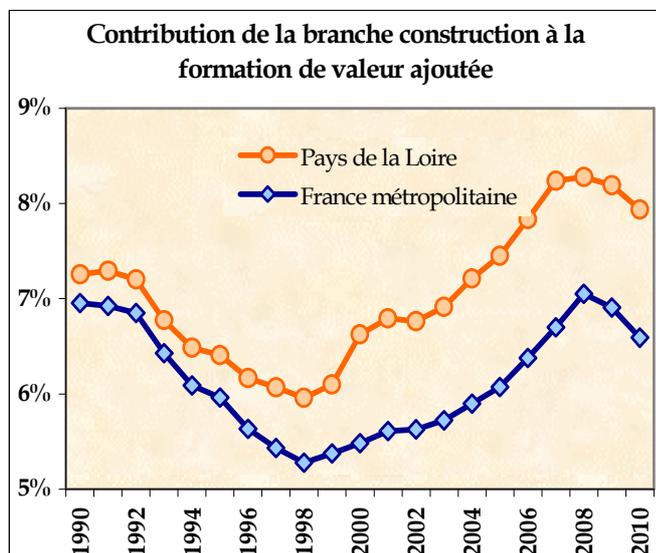
Plus de + 1,5 %	(4)
Entre 0 % et + 1,5 %	(6)
Entre -1,5 % et 0 %	(9)
Moins de -3,5 %	(3)

## La branche construction demeure très développée en Pays de la Loire

Avec 7,4 % de la valeur ajoutée régionale en 2010, ratio qui demeure nettement supérieur à celui de la France métropolitaine (6,1 %), les Pays de la Loire se placent en 3<sup>ème</sup> position pour le poids de la construction dans l'économie régionale, derrière la Corse et la Basse-Normandie, à égalité avec la Bretagne.

Parmi les atouts permettant à la région d'accéder à ce rang, on peut relever :

- l'importance du parc de logements en particulier individuels, résidences principales (5,7 % du parc national métropolitain début 2010) et surtout secondaires (6,3 % de ce parc), et plus encore le niveau de construction des logements (8,9 % des mises en chantier sur l'ensemble de la France métropolitaine en 2010) ;
- le niveau de la construction de locaux à usage professionnel ou, plus généralement, autre que l'habitat (9,4 % des surfaces de locaux commencés sur l'ensemble de la France métropolitaine en 2010), en liaison avec le niveau général de l'activité économique, la région bénéficiant, sur la période 1990 - 2010, de l'une des plus fortes croissances économiques du pays ;
- le dynamisme démographique, qui ne se dément pas d'un recensement à l'autre et place les Pays de la Loire dans le groupe des 5 premières régions françaises. Ce dynamisme engendre des besoins de nouveaux logements et ceci d'autant plus que la vacance est la plus faible de toutes les régions (6,5 % du parc en 2010 contre 8,9 % au niveau national) et ne peut suffire à accueillir les nouveaux arrivants.



Source : INSEE (comptes régionaux) – valeurs 2010 semi-définitives

Contribution de la branche construction à la formation de valeur ajoutée en 2010

Plus de 7 %	(7)
Entre 6 % et 7 %	(12)
Entre 5 % et 6 %	(2)
Moins de 5 %	(1)

## En 2010, la création de richesse due à la branche construction a diminué pour la seconde année consécutive, mais cette baisse est de nouveau plus modérée en Pays de la Loire

L'INSEE ne diffuse le montant des valeurs ajoutées régionales par secteur économique qu'en valeur (euros courants).

Mais même à prix courants, la valeur ajoutée de la branche construction accuse en Pays de la Loire en 2010 une diminution évaluée à - 1,9 % (ramenant cette valeur ajoutée à 6,3 milliards d'euros).

Cette baisse, qui survient pour la seconde année consécutive, est cependant moins marquée qu'en 2009 (-3,1 % à champ constant). De plus, elle demeure moins prononcée que sur l'ensemble de la France métropolitaine (où elle atteint -2,7 %).

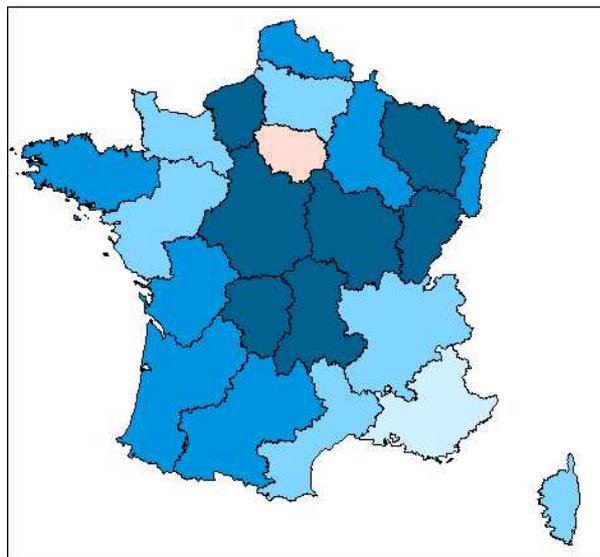
En Pays de la Loire, deux phénomènes participent de façon contradictoire à cette évolution de la valeur ajoutée du secteur :

- d'une part, une hausse remarquable des mises en chantier de logements<sup>1</sup> (+ 30 %, 1<sup>ère</sup> région de France métropolitaine, la moyenne nationale étant de + 15 %) ;
- d'autre part, une baisse sensible des mises en chantier de surfaces de locaux à usage autre qu'habitation (- 18,5 % contre - 9 % sur l'ensemble de la France).

Les dispositifs de soutien à la construction (Scellier pour l'investissement locatif, prêts à taux zéro pour l'accès à la propriété occupante) jouent alors « à plein » en étant particulièrement incitatifs pour le logement neuf en Pays de la Loire. S'y ajoute un niveau historiquement bas des taux d'intérêt bancaires.

Ces mesures en faveur des ménages compensent ainsi en partie une situation peu favorable à l'activité des entreprises.

Sur longue période, entre 1990 et 2010, la valeur ajoutée de la branche construction avait progressé, à prix courants, à un rythme soutenu dans les Pays de la Loire (en moyenne, + 4,0 % par an, contre + 3,0 % pour la France métropolitaine). C'est ainsi que la « barre » des 5 % avait été dépassée en 1991, puis à 8 reprises entre 1999 et 2007, avec un record de 17,8 % en 2000 !



Source : INSEE (comptes régionaux) – valeurs 2010 semi-définitives

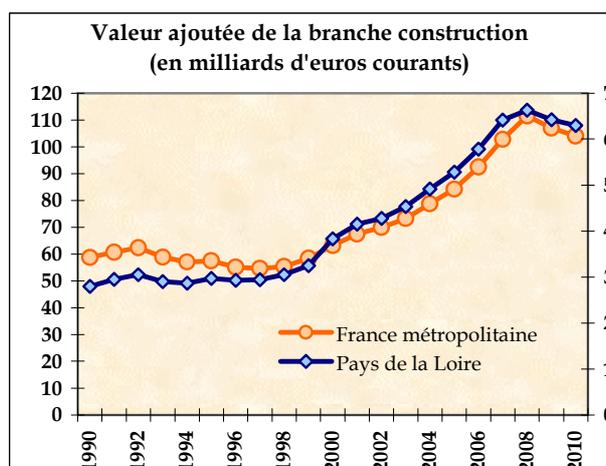
Evolution de la valeur ajoutée de la branche construction entre 2009 et 2010

Entre 0 % et 1,5 %	(1)
Entre -1,5 % et 0 %	(1)
Entre -3,5 % et -1,5 %	(6)
Entre -5,5 % et -3,5 %	(7)
Inférieur à -5,5 %	(7)

Valeur ajoutée de la branche construction (en valeur)	2009	2010	Evolution (%)
Pays de la Loire	6 424	6 303	-1,9%
France métropolitaine	106 937	104 036	-2,7%
<b>Pays de la Loire / France métropolitaine</b>	<b>6,01%</b>	<b>6,06%</b>	

Unité : millions d'euros courants (prix chaînés, base 2005)

Source : INSEE (comptes régionaux) – valeurs 2009 définitives et 2010 semi-définitives



<sup>1</sup> En date réelle

## Définitions

### Établissement / entreprise

L'**entreprise** est une unité économique (personne physique ou morale), juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services. Chaque entreprise est caractérisée par son activité principale exercée (APE), déterminée en fonction de la ventilation du chiffre d'affaires.

L'**établissement** est le lieu (usine, atelier, entrepôt, magasin, ...) où est exercée l'activité d'une entreprise. Il est géographiquement individualisé, mais juridiquement dépendant de l'entreprise. Site d'exploitation ou de production homogène, il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Cependant, de nombreux indicateurs socio-économiques ne sont mobilisables qu'au niveau de l'entreprise.

### Secteur / branche

Un **secteur** regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique en vigueur). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des établissements secondaires qui relèvent d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré.

Une **branche** d'activité regroupe au contraire des unités de production homogènes, c'est-à-dire des établissements qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée.

### Valeur ajoutée / P.I.B.

La **valeur ajoutée** est une notion de comptabilité qui permet de mesurer la richesse créée par un acteur économique. A l'échelle d'un établissement, la valeur ajoutée est le solde du compte de production. Elle est la différence entre la valeur marchande des biens ou services produits par l'établissement (chiffre d'affaires) et la valeur d'achat de toutes les matières premières, produits semi-finis et services qui ont été consommés au cours du processus de production (consommations intermédiaires).

Valeur ajoutée = production – consommations intermédiaires

Le produit intérieur brut (**P.I.B.**), agrégat des comptes nationaux, mesure la production totale de biens et services d'un pays ou d'une région. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions à l'importation sur les produits.

### Euros courants / euros constants (valeur / volume)

Du fait de la hausse des prix, la monnaie se déprécie au cours du temps. Les prix courants sont les prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, ils sont dits en **valeur**. Les prix constants sont les prix en **volume**, c'est-à-dire corrigés de la hausse des prix par rapport à une année de référence. On distingue de la même façon les évolutions en valeur (exprimées en **euros courants**, dont l'interprétation doit tenir compte de l'inflation) des évolutions en volume (exprimées en **euros constants**).

## Méthodologie

L'élaboration annuelle des comptes de la nation conduit l'INSEE à établir, pour chacune des régions françaises, plusieurs agrégats fondamentaux : un produit intérieur brut et des valeurs ajoutées par branche économique.

Leur estimation repose sur l'utilisation des fichiers des comptes des entreprises. Ils permettent de calculer une valeur ajoutée pour chaque entreprise qui est ensuite régionalisée au prorata de la masse salariale de chaque établissement. Les valeurs ajoutées sont ensuite agrégées par région et branche d'activité (NES 14), ce qui permet d'établir des ratios de productivité (valeur ajoutée par salarié). Ces ratios sont multipliés par les estimations sectorielles d'emploi régional pour obtenir une première estimation des valeurs ajoutées régionales par branche. La structure des valeurs ajoutées régionales ainsi déterminée, est appliquée au P.I.B. de la métropole pour en déduire les P.I.B. régionaux sur le même champ.

### L'INSEE précise que :

1 - Pour certaines branches (administration, santé, éducation, immobilier, recherche...), les sources disponibles ne permettent pas de suivre cette méthode. Les traitements sont adaptés et des indicateurs spécifiques sont alors employés pour ventiler les valeurs ajoutées selon les régions.

2 - Les P.I.B. en volume doivent être utilisés avec prudence car ils ne découlent pas du calcul d'un indice de prix régional :

- faute de sources disponibles, les prix sont supposés évoluer de manière identique sur tout le territoire. Cette hypothèse peut ne pas être vérifiée pour certaines branches ou pour certains territoires spécifiques ;
- l'indice de prix national d'une branche dépend de la composition de cette branche en sous-branches. Or l'importance relative des sous-branches diffère selon les régions.

3 - De ce fait, les valeurs ajoutées régionales par branche ne sont exprimées qu'en euros courants. Elles ne permettent donc pas de déterminer des évolutions en volume.

4 - Les données de 1990 à 2009 sont des données définitives, les données de 2010 sont semi-définitives.

Rédaction et mise en forme :

Sylvain Le Goff

[sylvain.legoff@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sylvain.legoff@developpement-durable.gouv.fr)

### *Les comptes régionaux du logement*

Service connaissance des  
territoires et évaluation  
Division de l'Observation des  
Etudes et des statistiques

5 rue Françoise Giroud  
- CS 16326  
44263 NANTES Cedex 2  
Tél. 02 72 74 74 40

Directeur  
de la publication :  
Hubert FERRY-WILCZEK

ISSN : 2109 – 0025  
© DREAL 2013